Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260512-DEL_2026_60-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 – 60

Objet : Marché public – Choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en concurrence de nos contrats d'assurances

Le 12 mai 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : jeudi 7 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présent ce jour : 14 - **Absents :** 1 - **Procurations :** 1 – **Votant :** 15

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Patrick SIMON, Michel CAMPION, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Romain GUILLET, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Patrice LAFOREST, Perrine MENARD, Maxime DURAND, Jean-Luc RICHEUX.

Absents excusés : Jessica LEDOULT ayant donné pouvoir à Guy LERIBAULT.

Secrétaire de séance : Perrine MENARD

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

La commune a actuellement en cours 7 contrats d'assurances arrivant à échéance au 31 décembre 2026 qui devront être renouvelés.

- Protection juridique,
- Véhicules,
- Protection fonctionnelle,
- Auto-collaborateurs,
- Assurances des risques statutaires pour les agents affiliés à la CNRACL,
- Responsabilité civile,
- Dommage aux biens.

Il est proposé de faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage, ARIMA CONSULTANTS, pour lancer une procédure de mise en concurrence dans le cadre des renouvellements desdits contrats au 1er janvier 2027.

Sa mission va consister à :

- Déterminer la procédure et la mise en place du calendrier,
- Définir les besoins à satisfaire. Identification, évaluation et inventaire des risques, analyse de la situation d'assurances et des contrats en cours,
- Rédiger, élaborer le dossier de consultation et de la publicité – mettre en place la consultation des assureurs,
- Examiner les candidatures, rédiger le rapport d'analyse des offres assistance dans le choix – des offres mise au point des marchés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de :

- **RETENIR** l'offre du cabinet ARIMA CONSULTANTS avec déplacement si nécessaire pour assurer la mission assistance à maîtrise d'ouvrage pour la préparation et la passation des marchés publics d'assurance pour un montant de 1 440 € TTC.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260512-DEL_2026_60-DE

- **VALIDER** le devis de ARIMA CONSULTANTS cité ci-dessus pour un montant TTC de 1 440,00 €
- **AUTORISER** monsieur le Maire à engager toute procédure, toutes démarches nécessaires et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

La Landec, le 12 mai 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance,
Perrine MENARD

Le Maire,
Didier SAILLARD



